

Scènes: le coronavirus a tué le tax shelter, «il y aura de la casse»

Les entreprises en berne pour cause de coronavirus, les arts de la scène s'attendent à une déprime du tax shelter en 2020-21. Ils demandent souplesse et garantie au fédéral et à la Fédération.



Le tax shelter serait devenu indispensable à la création. -
Véronique Vercheval.



Par **Alain Lallemand (/43733/dpi-authors/alain-lallemand)**

Journaliste au service Culture

Le 29/03/2020 à 17:11

Nous avons été alertés par nos (producteurs) de tax shelter, comme Coop et DC&J Creation », commentait vendredi la directrice financière du Théâtre des Martyrs, Charlotte Dumont. « On s'attend à ce que le tax shelter soit réduit ou puisse même tomber à zéro l'an prochain, donc nous faisons le tour des productions et des coproducteurs pour essayer de trouver des solutions. Notre premier travail est de voir comment chaque budget peut être revu à la baisse, puis voir avec chaque producteur comment chacun peut amener une part de coproduction plus importante pour essayer d'éviter de la casse. Mais on s'attend évidemment à de la casse. »

« Potentiellement catastrophique »

Ce n'est qu'une demi-surprise : à l'heure où l'économie s'effondre avec une ampleur qui ne semble comparable qu'à 1929, les bénéfices des entreprises deviennent aléatoires et les échappatoires à l'impôt des sociétés bientôt sans objet. Pour les arts de la scène, qui bénéficient du tax shelter depuis 2017, c'est une catastrophe : alors que le théâtre belge francophone est subsidié à hauteur de 42 millions d'euros, **le tax shelter lui avait amené en 2019 une manne supplémentaire de plus de 11 millions, cependant que le théâtre néerlandophone encaissait par tax shelter un peu plus de 31 millions** ([https://plus.lesoir.be/281393/article/2020-02-19/arts-de-la-scene-le-tax-shelter-monte-en-puissance?](https://plus.lesoir.be/281393/article/2020-02-19/arts-de-la-scene-le-tax-shelter-monte-en-puissance?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate)

referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate (*Le Soir* du 20 février). Pour la saison 2020-21, l'impact du coronavirus « se ressent déjà » sur les levées de fonds du premier trimestre, constate la Fédération des employeurs des arts de la scène (Feas), et il « sera potentiellement catastrophique » durant le deuxième trimestre 2020.

« On ne va pas supprimer des projets », analyse Charlotte Dumont. « Les décisions sont prises, les accords sont pris avec les artistes, on ne peut pas leur dire maintenant qu'on n'est pas certain d'avoir les financements et que, dès lors, leur projet ne se fera pas. L'idée est ici d'adapter les projets et d'essayer de trouver des solutions. » Mais on ne sera pas que dans l'ajustement ponctuel : « Le tax shelter a permis de créer des spectacles avec de plus grosses distributions, de plus grandes équipes techniques, c'est l'emploi artistique qui a été favorisé grâce au tax shelter. Pour la saison prochaine, la priorité est de garder les emplois qui étaient prévus et de plutôt réduire sur les dépenses au niveau décors, costumes, matériel technique. À long terme, cela va probablement se répercuter sur les emplois artistiques. »

« Un krash financier »

C'est ce long terme artistique que garde en ligne de mire le directeur financier du Varia, Abdel Makoudi : « Il y a tout un secteur qui risque de s'effondrer. 90 % des nouvelles créations scéniques sont accompagnées par le tax shelter, et si ces sommes n'arrivent pas, nous allons au devant d'un krach financier. »

Même écho au théâtre de la Toison d'Or : « Cela s'inscrit déjà dans une crise globale du tax shelter », remarque Albert Maizel. « L'incitant fiscal pour les entreprises avait déjà diminué, les entreprises désormais faisaient davantage du tax shelter pour aider la culture que pour espérer un rendement. Si vous ajoutez à cela la baisse de l'assiette fiscale – car évidemment il y aura moins de profits d'entreprises – on peut évidemment s'attendre à une crise du tax shelter, et elle va toucher tout le monde. Pour nous, le tax shelter représentait un bon tiers de nos subsides. C'est important. Les théâtres sont des économies fragiles : enlevez-leur 5 % et cela peut vous précipiter fortement dans le rouge. On espère que le gouvernement va réagir, en réactivant l'attractivité du tax shelter, en offrant de meilleurs rendements. Mais encore faudrait-il qu'il y ait des profits... »

Selon l'estimation de la Feas, le tax shelter représente désormais « 20 à 30 % des budgets de production ». Pour un théâtre comme Le Public (St Josse), le tax shelter représente un million d'euros annuel. Un apport « vital », commente l'un de ses directeurs administratifs, Michel Kacenenbogen, d'autant plus qu'il « compense le non-refinancement du secteur par la Fédération depuis des années, et qu'il est affecté à 85 % aux emplois artistiques et techniques » (lire par ailleurs).

Une demande de mesures urgentes

En conséquence, après plusieurs jours de concertation, le président de la Feas Philippe Degeneffe (Mons arts de la scène), et les représentants de sociétés de productions agréées pour le tax shelter La Coop ASBL et DC&J Creation ont adressé ce samedi un courrier à la ministre de la Culture Bénédicte Linard (Ecolo) l'alertant de l'ampleur de la crise – « la levée de tax shelter en 2020 sera avec certitude fortement impactée » – et lui demandent de relayer et d'appuyer auprès du ministre fédéral des Finances Alexander De Croo (Open VLD) une « demande de mesures urgentes » visant à « assouplir les règles de fonctionnement du tax shelter » et « augmenter tant que possible les possibilités de levées de fonds malgré le contexte » (lire par ailleurs). « Ce n'est pas Mme Linard qui est à la manœuvre sur le tax shelter », admet Philippe Degeneffe, « mais on attire son attention sur d'autres courriers adressés directement au ministre des Finances par les opérateurs du tax shelter, et lui demandons de faire tout ce qu'elle peut à son niveau pour permettre une compensation de l'impact de la crise sur les levées de fonds de tax shelter. »

Tax shelter: les demandes concrètes des Arts de la scène

Alain Lallemand

Dans un courrier adressé ce samedi à la ministre de la Culture Bénédicte Linard (Ecolo), la Fédération des employeurs des arts de la scène (Feas) lui demande « d'appuyer et soutenir » des requêtes adressées au ministre des Finances (la compétence est fédérale), en particulier « la possibilité d'étendre la période d'éligibilité des dépenses à 12 mois avant la signature de la convention-cadre avec l'investisseur ». Il s'agit ici de « limiter les dégâts » en permettant d'intégrer au calcul du tax shelter des dépenses effectuées maintenant pour des projets qui ne feront l'objet de signatures effectives avec les investisseurs qu'en « décembre 2020 et même sur 2021 ». Il s'agit donc d'une requête ponctuelle pour un assouplissement limité: certains opérateurs auraient souhaité une tolérance de 18 mois et non de douze.

Mais la Feas adresse aussi une demande spécifique à la Fédération Wallonie-Bruxelles : « envisager une garantie visant à couvrir le déficit de financement par le mécanisme du tax shelter ». Les employeurs ne demandent donc pas la création d'un fonds de solidarité spécifique, mais d'une garantie par la FWB.

LIRE AUSSI

arts-de-la-scene-le-tax-shelter-monte-en-puissance

([https://plus.lesoir.be/281393/article/2020-02-19/arts-de-la-scene-le-tax-shelter-monte-en-puissance?](https://plus.lesoir.be/281393/article/2020-02-19/arts-de-la-scene-le-tax-shelter-monte-en-puissance?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda)

[referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda](https://plus.lesoir.be/281393/article/2020-02-19/arts-de-la-scene-le-tax-shelter-monte-en-puissance?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda)

Abdel Makoudi (Varia): «À 90%, le tax shelter finance l'emploi artistique»

Mis en ligne le 29/03/2020 à 15:19

Par **Alain Lallemand (/43733/dpi-auteurs/alain-lallemand)**

Pour le directeur financier du Théâtre Varia, l'impact de la crise sur le tax shelter 2020-21 sera catastrophique. Or, ce mécanisme profite à 90 % à la création et à l'emploi artistique.





Le tax shelter bénéficie à 90 % aux artistes. - Morgane Delfosse.

Parmi les professionnels qui ont planché sur l'effondrement prévisible du tax shelter, il y a Abdel Makoudi, directeur financier du Théâtre Varia (Ixelles). Pour lui, « au vu des résultats économiques annoncés des entreprises, le tax shelter n'arrivera pas en 2020. L'impact sur notre secteur sera assez catastrophique. » Voilà qui est clair.

« Nous sommes à peu près certains que nous n'arriverons pas à une levée de fonds qui correspondent aux besoins du secteur », explique-t-il, or « l'économie de la création culturelle a changé, et elle est basée sur le tax shelter pour son financement. Nous dire aujourd'hui que, pour la saison 20-21 sur laquelle nous travaillons depuis des mois, nous n'aurions pas le tax shelter, mettrait à mal l'entièreté de la saison. Nous ne sommes pas en mesure de nous mettre à table et de dire qu'on lancerait une nouvelle saison avec de nouveaux spectacles. »

Mais ce n'est pas qu'une question de chiffre : c'est la survie d'un secteur et sa qualité artistique qui est en jeu car, une fois payés les coûts fixes d'un théâtre, lorsque celui-ci est « en ordre de marche », le tax shelter vient apporter un revenu incrémental qui nourrit quasi exclusivement la création et l'emploi artistique.

Retour à l'immédiat après-crise de 2008

« Le tax shelter », poursuit Abdel Makoudi, « c'est ce qui se met au niveau le plus haut de la production, au niveau de l'emploi artistique. Quand vous prenez le Varia en état de fonctionner, tout argent qui arrive en complément est principalement dédié à l'artistique, à hauteur d'au moins 90 %. Enlever le tax shelter nous amènerait à des conséquences catastrophiques pour l'emploi

artistique. Or cet emploi est ce que nous voulons préserver, évidemment. Le tax shelter, sur ces dernières années, a très clairement pu enrichir l'artistique et la création. Perdre le tax shelter nous ramènerait plusieurs années en arrière, au moment où nous étions tous aux abois suite à la crise de 2008. Pour mémoire, avec les non-indexations de salaire et la hausse des coûts, la crise de 2008 a plongé le secteur dans une espèce de récession, avec des emplois disparus qui n'ont jamais été retrouvés, avec un appauvrissement progressif de la création. Nous y avons perdu pas mal de choses que nous étions à peine en train de retrouver avec le tax shelter. »

Se passer du tax shelter serait donc, non pas un « retour à la normale » mais un retour à l'immédiat après-crise de 2008, et une nouvelle mise en danger d'un secteur fragilisé : « À mon sens, les politiques culturelles qu'on a connues n'ont jamais permis de retrouver ce que nous avons perdu : nous avons moins de moyens de production aujourd'hui que nous n'en avons au milieu des années 2000. Nous tentons tous en ce moment d'optimiser, de tirer un maximum de l'argent public que nous recevons pour offrir un maximum de possibilités (de créations). Nous sommes tous dans l'engineering de dépenses pour boucler nos projets, et avons très peu de marge de manœuvre au niveau des coûts. Cela signifie aussi qu'au moindre couac, nous sommes très fortement fragilisés. »



Contribution *

//

Signature * Renquet Nadine

Quelques règles de bonne conduite avant de réagir (<http://plus.lesoir.be/services/charte>)

Poster

Posté par Marlier Jacques, lundi 30 mars 2020, 0:58

D'accord avec vous: il faut absolument que nos ministres ne suppriment pas, mais facilitent au contraire le "tax shelter". Soit dit en passant: pourquoi bon sang, ces foutus anglicismes! Une traduction dans les langues nationales, ne fût-ce qu'une fois au moins par article (et même entre parenthèses s'il le faut), vous paraît-elle tellement fatigante et lourde?

[RÉPONDRE \(/COMMENT/REPLY/290838/137884\)](#)